

Négocier le placement professionnel des travailleurs en situation de handicap en entreprise ordinaire

OBJECTIFS

- ▶ Permettre aux participants de mieux concevoir et maîtriser les différents paramètres du placement individuel en entreprise ordinaire des personnes en situation de handicap.

Méthodes pédagogiques :

Autoévaluation en amont de la formation

Recueil des attentes

Études de cas, apports théoriques, législatifs, méthodologiques, mises en situation, travail en sous-groupes, jeux de rôles

Remise d'un support écrit. Fin de stage : évaluation des acquis

Personnes concernées / Prérequis :

Tout personnel en charge de l'insertion, participant au placement en entreprise de travailleurs en situation de handicap

Animation : Conseiller en insertion professionnelle

Nombre de participants : 15 personnes maxi

Durée : 5 jours, soit 35 heures

INTRA

Cette formation peut être organisée dans votre établissement avec un tarif groupe.

Lieu

 LA ROCHELLE (17) Du 24/11/2025 au 28/11/2025

Sessions programmées

Droits d'inscription

1310 €



PROGRAMME Catalogue 2025

- ▶ Loi du 18 décembre 2023 applicable au 1er janvier 2024
- ▶ Définir les objectifs préalables : les finalités du placement
- ▶ Analyser la problématique générale actuelle de l'emploi du travailleur en situation de handicap
 - contexte, attentes, contraintes et atouts de l'entreprise pour l'emploi du travailleur en situation de handicap
 - points forts/points faibles en matière d'employabilité et d'autonomie du travailleur postulant
 - aides institutionnelles et financières (pistes de découvertes apportées : documentations, coordonnées des organismes, personnes ressources et mutualisation des expériences des participants)
 - réforme OETH 2020 (Obligation d'emploi des Travailleurs Handicapés) : conséquences pour l'employeur, pour l'ESAT, comment en faire un levier pour l'insertion
 - la place de France Travail dans le parcours des personnes en situation de handicap
 - l'accent mis sur l'inclusion dans l'emploi des personnes en situation de handicap
- ▶ Élaborer une stratégie d'intervention et d'argumentation
 - définir son positionnement concernant l'emploi des travailleurs en entreprise ordinaire
 - inventorier et cibler les entreprises concernées
 - négocier le premier contact avec l'employeur
 - présenter et aider la personne à se présenter
 - faire exprimer les attentes et les craintes de l'employeur
 - faire valoir les atouts professionnels de la personne en situation de handicap
 - s'appuyer sur des expériences réussies pour dégager de la crédibilité
 - accompagner et valoriser les attitudes d'engagement de l'employeur
 - présenter les compensations possibles aux « désavantages » existants
 - suivre les engagements mutuels d'un contrat tripartite
- ▶ Diagnostiquer ses points forts/points faibles d'accompagnateur d'insertion socioprofessionnelle et se fixer des actions réalistes de perfectionnement

